



Cégep de
Chicoutimi

**SERVICE D'ORIENTATION
LOCAL A-2004**



Guide d'information universitaire

Mise à jour : Décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES	1
L'ANNÉE UNIVERSITAIRE	1
EXEMPLE DE COTE DE RENDEMENT UNIVERSITAIRE (C.R.U.) :	1
LE VOCABULAIRE UNIVERSITAIRE	1
LE PROGRAMME	2
LE CRÉDIT	2
LE BACCALaurÉAT	2
LE DIPLÔME	4
LE CERTIFICAT	4
LE MICROPROGRAMME (PROGRAMME COURT)	4
PARTICULARITÉS	4
LES DATES LIMITES	5
LES EXCEPTIONS	5
ÉCOLE DES TECHNOLOGIES SUPÉRIEURE	5
UNIVERSITÉ MONCTON	5
BISHOP'S	5
UNIVERSITÉ D'OTTAWA	6
CONDITIONS D'ADMISSION	6
POUR LES PROGRAMMES CONTINGENTÉS	6
ADMISSION EN LIGNE	7
CE QUI EST REQUIS AVANT DE COMPLÉTER SA DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE	7
NOMBRE DE CHOIX PAR DEMANDE ET ANALYSE DES CHOIX DE PROGRAMMES PAR UNIVERSITÉ	8
TABLEAU SYNTHÈSE DES FRAIS D'ADMISSION PAR UNIVERSITÉ	9
L'ANALYSE DU DOSSIER – LES CRITÈRES DE SÉLECTION	10
LE DOSSIER SCOLAIRE : COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)	10
LES AUTRES CRITÈRES	10
ADMISSION EN MÉDECINE DENTAIRE DANS LES UNIVERSITÉS	10
LA DÉCISION	11
LES POSSIBILITÉS DE RÉPONSES DE L'UNIVERSITÉ	11
VOS RÉPONSES	11
VOUS ÊTES ADMIS :	11
VOUS ÊTES REFUSÉ, VOICI QUATRE SCÉNARIOS :	11
VOUS ÊTES SUR UNE LISTE D'ATTENTE :	12
LES BOURSES D'ÉTUDES	12
L'INSCRIPTION	12
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	13
LES FRAIS DE SCOLARITÉ	13
RÉSIDENCES	13
RÉPONSE ET LISTE D'ATTENTE	13

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Elle se divise en trois parties :

- **Le trimestre d'automne :** de septembre à décembre
- **Le trimestre d'hiver :** de janvier à avril
- **Le trimestre d'été :** de mai à août

Même si la grande majorité des étudiants suspendent leurs études durant l'été, certains en profitent pour poursuivre le cheminement de leur programme ou pour effectuer un rattrapage devenu nécessaire.

EXEMPLE DE COTE DE RENDEMENT UNIVERSITAIRE (C.R.U.) :

A+ = 4.3 (Exceptionnel)	B+ = 3.3 (Très bon)	C+ = 2.3 (Moyen)	D+ = 1.3 (Insatisfaisant)
A = 4 (Excellent)	B = 3 (Bon)	C = 2 (Acceptable)	D = 1 (Avertissement)
A- = 3.7 (Remarquable)	B- = 2.7 (Satisfaisant)	C- = 1.7 (Faible)	E = 0 (Échec)

LE VOCABULAIRE UNIVERSITAIRE

Cycle : Celui-ci est utilisé pour désigner les différents niveaux universitaires.

- Le **1^{er} cycle** est la première étape de l'enseignement universitaire. Il fait habituellement suite aux études collégiales et comprend des programmes conduisant généralement à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un **baccalauréat** (90 crédits).
- Le **2^e cycle** est la deuxième étape de l'enseignement universitaire. On y retrouve principalement les programmes de **maîtrise** (45 ou 60 crédits) et des **diplômes d'études supérieures spécialisées** (D.E.S.S.) (30 crédits).
- Le **3^e cycle** est la troisième étape de l'enseignement universitaire. Il comprend les programmes de **doctorat**.

LE PROGRAMME

C'est un ensemble cohérent de cours établi par l'université en vue d'une formation donnée sanctionnée par un diplôme.

LE CRÉDIT

Le crédit correspond normalement à une charge de travail de 45 heures, comprenant à la fois la présence aux cours et le travail personnel à fournir. Ainsi, l'étudiant inscrit à un cours évalué à trois crédits y consacrerait une moyenne de 135 heures de travail, soit 45 heures de cours et 90 heures de travail personnel.

LE BACCALAURÉAT

Programme-cadre de 1er cycle conduisant à l'obtention du grade de bachelière ou de bachelier. Il existe divers types de baccalauréats.

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ

Programme dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Celui-ci comporte normalement entre 90 ou 120 crédits, répartis sur trois ou quatre années.

BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE ET/OU MINEURE

Majeure:

Programme dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Il est généralement la composante principale d'un programme conduisant à l'obtention d'un baccalauréat. **La majeure comporte 60 crédits** qui se répartissent normalement sur deux années d'études.

Mineure:

Programme-cadre dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Ce programme a généralement deux fonctions : soit être la composante secondaire d'un baccalauréat avec majeure soit l'une des composantes d'un baccalauréat multidisciplinaire. **La mineure comporte 30 crédits.**

BACCALAURÉAT « HONOURS »

Baccalauréat spécialisé offert dans les établissements anglophones et dans certaines universités francophones (certains programmes de l'Université de Montréal). Normalement, on ne peut demander d'accéder à un tel programme qu'après une première année d'études réussie avec des résultats supérieurs.

BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE/PAR CUMUL

Les 90 crédits se partagent entre 3 disciplines :

Baccalauréat combinant :

- 3 mineures (ou certificats) ou
- 2 mineures (ou certificats) et un bloc complémentaire *

N.B. * Bloc complémentaire : 30 crédits répartis dans différentes disciplines

À noter que vous ne pouvez pas choisir 3 mineures (ou certificats), les faire et les voir automatiquement reconnus comme baccalauréat multidisciplinaire. Certaines mineures sont incompatibles et un axe intégrateur est important. Contactez les universités pour obtenir plus d'information sur le sujet.

BACCALAURÉAT PERSONNALISÉ, INDIVIDUALISÉ OU SUR MESURE

« Programme universitaire de premier cycle comprenant 90 crédits choisis par l'étudiant et lui permettant d'acquérir une formation conçue en fonction de ses propres champs d'intérêt et des objectifs qu'il s'est fixés lorsqu'aucun autre programme ni aucune autre combinaison de programmes ne peuvent répondre à son besoin. Les choix de l'étudiant doivent être préalablement approuvés par les autorités compétentes ». (Tiré du guide Choisir université 2014, page 9)

BACCALAURÉAT INTÉGRÉ

« Programme universitaire de premier cycle permettant d'acquérir une formation dans au moins deux domaines ou une formation générale à l'intérieur d'un domaine (ex. : baccalauréat intégré en langue française et en rédaction professionnelle ou baccalauréat intégré en sciences humaines) ». (Tiré du guide Choisir université 2014, page 9)

BACCALAURÉAT AVEC CONCENTRATION OU CHEMINEMENT

« Programme universitaire de premier cycle composé de cours conduisant à des études plus poussées dans un champ d'études ou une discipline (ex. : baccalauréat en administration des affaires, concentration comptabilité) ». (Tiré du guide Choisir université 2014, page 9)

LE DIPLÔME

Ce terme désigne un acte attestant la réussite à un programme comportant généralement 60 crédits. Dans la plupart des cas, un programme de diplôme peut aussi constituer la majeure d'un baccalauréat.

LE CERTIFICAT

Un acte attestant la réussite à un programme cohérent d'études universitaires comportant généralement 30 crédits. Dans la plupart des cas, un programme de certificat peut aussi constituer la mineure d'un baccalauréat.

LE MICROPROGRAMME (PROGRAMME COURT)

Certaines universités offrent des programmes courts dont le nombre de crédits varie d'un programme à l'autre (6 à 18 crédits). Certains programmes exigent des critères particuliers (âge, expérience, DEC professionnel, etc.). Il est important de vérifier les préalables dans les guides d'admission des universités respectives.

PARTICULARITÉS

LE RÉGIME COOPÉRATIF :

Ce régime permet aux étudiants de poursuivre leurs études tout en participant au marché du travail grâce à des stages rémunérés dont le revenu contribue au financement partiel des études. Le nombre de stages varie selon les programmes et les Universités.

PROFIL INTERNATIONAL /CHEMINEMENT INTERNATIONAL / MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Lors de vos études, si votre dossier scolaire le permet, vous pouvez en deuxième ou troisième année, faire une ou deux sessions d'études dans une autre université dans un autre pays sans en allonger votre parcours universitaire. Il est possible d'obtenir une bourse de subsistance de 750 \$ à 1000 \$ par mois, dépendamment des destinations.

PROFIL ENTREPRENEURIAL :

Ce profil consiste en un cheminement complémentaire de douze crédits et vise à développer vos habiletés en gestion de projets et à accroître vos compétences entrepreneuriales. Il favorise l'acquisition des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à concevoir des projets et à les gérer.

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Ce profil vous familiarisera avec les principes du développement durable et favorisera votre réflexion critique quant à la manière dont votre future profession pourra contribuer à un développement plus durable.

Profil distinction :

Le profil distinction s'adresse aux étudiants des programmes de 1er cycle qui se distinguent par leurs résultats scolaires. Vous serez en mesure de suivre certains cours spécifiques au 2e cycle pour accélérer et renforcer votre parcours en vue de vos études aux cycles supérieurs, soit le passage à la maîtrise avec mémoire ou sans mémoire. Vous pourrez même participer activement à un projet ou un sujet de recherche supervisé par un chercheur reconnu dans son domaine.

Profil recherche :

Ce profil s'adresse aux étudiants des programmes de 1er cycle qui souhaitent s'initier à la recherche dans leur discipline. Vous pourrez participer activement à la réalisation d'un projet de développement scientifique, artistique ou autre. Vous explorerez un domaine particulier du savoir pour découvrir ou confirmer vos intérêts intellectuels et professionnels et démystifier les différentes formes de communication scientifique.

LES DATES LIMITES

- Pour la session d'automne : **1^{er} mars**
- Pour la session d'hiver : **1^{er} novembre**

LES EXCEPTIONS**ÉCOLE DES TECHNOLOGIES SUPÉRIEURE**

- Pour la session d'automne : **1^{er} août**
- Pour la session d'hiver : **1^{er} décembre**

UNIVERSITÉ MONCTON

- Programmes contingentés : **1^{er} avril**
- Programmes réguliers : **1^{er} août**

BISHOP'S

- Tous les programmes : **1^{er} avril**

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

- Arts visuels (B.A.V. et majeure), Musique (B.Mus), Musique et sciences (programme intégré), Pratique théâtrale en jeu (B.P.T.) : **1^{er} avril**
- Génie mécanique biomédical, Génie logiciel : **1^{er} avril**
- Informatique, Informatique et mathématiques : **1^{er} avril**
- Sciences infirmières, Service social (offert en français seulement) : **1^{er} avril**
- Autres programmes offerts aux candidats internationaux : **1^{er} avril**
- Licence en droit civil : **1^{er} mai**
- Autres programmes offerts aux candidats canadiens : **1^{er} juin**

Important : Il est préférable de présenter vos demandes avant le 1^{er} mars pour être éligible à toutes les bourses offertes à l'université d'Ottawa.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. **Obtenir le DEC (préuniversitaire ou technique)**
2. **Respecter les préalables**

Note :

Les préalables ne sont pas toujours les mêmes d'une université à l'autre. Veuillez consulter le site Internet des universités.

Pour les personnes qui détiennent un DEC technique et pour la clientèle de la formation continue, il peut y avoir des conditions particulières... Informez-vous!

POUR LES PROGRAMMES CONTINGENTÉS

Un programme contingenté signifie que le nombre de places est limité. Si un programme est contingenté, nous vous suggérons de faire :

- Le même choix de programmes dans plusieurs Universités;
- le choix d'un 2^e programme où vos chances d'être admis sont meilleures;
- un choix de programme non contingenté;
- un choix d'une technique collégiale apparentée à vos choix de programmes Universitaires.

ADMISSION EN LIGNE

**Il est important de lire attentivement les directives qui accompagnent toujours
Les formulaires de demande d'admission des universités.**

Chaque université a un formulaire électronique qui lui est spécifique. Vous pouvez présenter une demande dans plusieurs universités et faire, de façon générale, plus d'un choix de programmes par université.

Les formulaires électroniques se retrouvent directement sur le site Internet des universités.

Pour l'ensemble des universités ontariennes, le formulaire est le même. Vous pourrez faire votre demande en ligne à l'adresse suivante : <https://www.ouac.on.ca>

CE QUI EST REQUIS AVANT DE COMPLÉTER SA DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE

Le code permanent du MEES

Numéro officiel du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur correspondant à votre dossier scolaire. Formé des trois premières lettres de votre nom, ce numéro est inscrit sur tous vos relevés de notes.

Une adresse courriel crédible

C'est par voie électronique que vous recevrez vos réponses.

S'assurer du bon fonctionnement de ce courriel.

Le NAS (numéro d'assurance sociale)

Il est exigé par le Ministère du Revenu du Québec pour l'émission des différents reçus servant à la réclamation des montants d'études postsecondaires.

Les coordonnées des institutions d'enseignement secondaire et collégial

Ces coordonnées seront peut-être nécessaires seulement aux élèves qui soumettront des demandes aux universités canadiennes autres qu'au Québec. La plupart de ces universités n'ont pas accès aux données du Ministère de l'Éducation du Québec.

Une carte de crédit valide

Pour payer en ligne. Les demandes d'admission en ligne nécessitent le paiement en ligne. Les sites des universités sont sécurisés.

NOMBRE DE CHOIX PAR DEMANDE ET ANALYSE DES CHOIX DE PROGRAMMES PAR UNIVERSITÉ

Universités	Nb de choix	Analyse des choix et commentaires
Bishop's	3	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} , le troisième choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} et au 2 ^e choix.
Concordia	3	Le 2 ^e et 3 ^e choix sont analysés dans l'ordre où ils seront inscrits s'il y a refus au 1 ^{er} choix.
ÉTS	1	
HEC	1	
Laval	2	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix. Il est possible d'effectuer des choix supplémentaires dans les programmes non contingentés. Pour ce faire, vous devrez avoir complété et payer votre demande d'admission. Vous pourrez ensuite retourner dans votre dossier d'admission afin d'ajouter vos choix, aucun frais supplémentaire ne vous sera demandé.
McGill	2	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
Montréal	3	Indiquez vos choix par ordre de préférence. Vos choix seront étudiés en parallèle, de sorte que vous pourriez recevoir une réponse à un choix inférieur avant la réponse à un choix supérieur. Toutefois, si vous recevez une offre d'admission pour un choix supérieur, vos choix inférieurs seront fermés.
Moncton	2	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix.
Ottawa	3	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
Polytechnique	2	Le deuxième choix de programme sera pris en considération uniquement si votre premier choix a été refusé et que les conditions d'admission du deuxième choix sont différentes de celles du premier choix.
Sherbrooke	2	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
UQAC	2	Les deux choix sont considérées et le candidat recevra une réponse pour chacun des choix. Si le deuxième choix est un programme non contingenté, ce dernier sera étudié seulement si le candidat refuse l'offre d'admission au premier choix ou encore s'il est refusé.
UQAT	2	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix.
UQO	2	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix ou si vous vous désistez du 1 ^{er} choix.
UQAM	3	Tous les choix inscrits sont étudiés en parallèle et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
UQAR	2	<u>Deux choix de programmes contingentés</u> : tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix; <u>1^{er} choix de programme contingenté et le 2^e choix non-contingenté</u> : Le 1 ^{er} choix seulement sera analysé. <u>1^{er} choix non contingenté et 2^e choix contingenté</u> : seul le 1 ^{er} choix sera analysé. Le 2 ^e choix sera analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix; <u>1^{er} et 2^e choix non contingenté</u> : Seul le 1 ^{er} choix sera analysé
UQTR	2	Vous avez droit à deux choix lorsque le 1 ^{er} choix est contingenté. Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.

TABLEAU SYNTHÈSE DES FRAIS D'ADMISSION PAR UNIVERSITÉ

Ce tableau synthèse s'adresse aux étudiants Québécois venant du collégial.

Pour toute autre catégorie d'étudiants, consultez les sites Internet des universités.

UNIVERSITÉS	FRAIS EN DATE D'OCTOBRE 2020
Bishop's	65,00 \$
Concordia	103,50 \$
É.T.S.	48,00 \$
HEC (pour B.A.A)	94,02 \$
Laval	89,50 \$
McGill	114,37 \$ (A)
Montréal	105,50 \$
PolytechniqueE	89,94 \$
Sherbrooke	90,00 \$
UQAT	75,00 \$
UQAC	30,00 \$
UQO	30,00 \$
UQAM	99,00 \$
UQAR	57,03 \$
UQTR	46,16 \$
TELUQ	82,00 \$
Universités ontariennes (incluant Ottawa)	156,00 \$ (B)
MONCTON (nouveau-brunswick)	60,00 \$ (C)

À titre indicatif, ces informations sont tirées des sites Internet des Universités en janvier 2020. Nous vous invitons à vérifier l'exactitude de ces renseignements lors de votre demande d'admission.

LÉGENDE :

- À McGill, des frais supplémentaires sont ajoutés pour la faculté de médecine (160,12 \$), et des frais d'auditions pour l'École de musique Schulich (70,41 \$).
- Voir informations sur le site: www.ouac.on.ca Certaines universités/programmes exigent des frais supplémentaires. Des droits de 50,00 \$ pour chaque choix additionnels.
- Aucuns frais ne sont requis au moment d'effectuer ta demande d'admission. Toutefois, des frais d'étude de dossier de 60\$ seront ajoutés à tes droits de scolarité lors de ta première session d'inscription.

L'ANALYSE DU DOSSIER – LES CRITÈRES DE SÉLECTION

LE DOSSIER SCOLAIRE : COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

Les universités québécoises utilisent la « cote de rendement au collégial » pour analyser et évaluer la valeur des dossiers scolaires lorsqu'il s'agit d'une admission à un programme contingenté. Pour en connaître davantage au sujet de la cote R, vous pouvez consulter le site: www.bci-qc.ca

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi consulter le document : « La cote de rendement au collégial et les seuils d'admission dans les programmes contingentés à l'université » disponible à l'adresse suivante <https://cchic.ca/wp-content/uploads/Cote-R-pour-universite-septembre-2021-mise-a-jour-5-octobre-2020.pdf>. Vous y retrouverez la cote R du dernier admis dans les programmes contingentés. Enfin, pour connaître votre propre cote de rendement au collégial, vous pouvez la consulter en ligne à partir d'Omnivox. Vous pouvez aussi rencontrer l'équipe des conseillers d'orientation.

LES AUTRES CRITÈRES

Dans certains programmes d'études, d'autres critères de sélection peuvent être prise en considération dans l'analyse de votre dossier. Par exemple : Test d'aptitudes aux études dentaires (TAED), entrevue, audition, portfolio, MEM, Test d'Évaluation des Compétences Transversales en ligne (TECT), lettre d'intention, etc.

EXAMEN CASPER

L'examen CASper est un outil d'évaluation en ligne utilisé dans le cadre du processus d'admission de plusieurs programmes en sciences de la santé. Il évalue les compétences transversales des candidats (collaboration, communication, empathie, équité, éthique, motivation, résolution de problèmes, professionnalisme, résilience et conscience de soi). Vous devez vous inscrire en vous rendant sur le site suivant : <https://examencasper.com/>. Il est recommandé de consulter la foire aux questions du site avec d'effectuer le test.

ADMISSION EN MÉDECINE DENTAIRE DANS LES UNIVERSITÉS

Si vous prévoyez faire une demande en médecine dentaire, il faut vous soumettre au test de l'Association dentaire canadienne (www.cda-adc.ca/taed). Ce test a lieu deux fois par an. Il est avantageux de vous inscrire à la première séance de test. Il est important de vérifier régulièrement ces renseignements à votre centre d'information scolaire et professionnelle.

Afin d'éviter toutes formes d'erreurs, il est fortement recommandé de consulter les guides d'admission ou les sites Internet de chacune des universités.

LA DÉCISION

Entre le 1er mars et le 15 mai, l'Université vous adressera les réponses aux demandes que vous avez faites.

LES POSSIBILITÉS DE RÉPONSES DE L'UNIVERSITÉ

OFFRE D'ADMISSION

Conditionnelle : Vous êtes admis à la condition de terminer votre D.E.C. avant l'inscription et/ou de satisfaire à toutes les conditions exigées avant une date indiquée par l'université.

Définitive : La demande d'admission est acceptée, car le candidat a satisfait aux formalités et aux conditions d'admission.

Jugement différé : La décision de l'université est reportée à plus tard et les raisons sont fournies.

Liste d'attente : Il s'agit d'une admission possible qui dépendra du nombre de candidats déjà admis qui se désisteront ou qui ne compléteront pas toutes les étapes exigées.

Refus : Que dire de plus... Les raisons du refus sont fournies dans l'avis.

VOS RÉPONSES

VOUS ÊTES ADMIS :

- Vous recevrez une offre, c'est votre premier choix ou votre seule réponse positive – alors vous acceptez l'offre de l'université selon la procédure exigée en respectant les délais mentionnés*.
- Vous avez reçu deux offres d'admission. Vous devez en accepter une seule et refuser l'autre.
- Vous avez déjà répondu positivement à une offre et vous préférez l'autre qui vient d'entrer. Vous devez vous désister par écrit ou en ligne** auprès de l'université et confirmer votre choix avec l'autre.

VOUS ÊTES REFUSÉ, VOICI QUATRE SCÉNARIOS :

- Vous acceptez la décision et ne posez aucun geste.
- Vous faites un nouveau choix de programmes offerts par certaines universités selon les choix disponibles.
- Vous voulez aller en appel. Vous vous considérez lésé. Vous venez nous consulter ou vous vous adressez à l'agent d'admission qui a traité votre dossier.
- Vous avez été refusé partout, il serait important de consulter votre conseiller d'orientation.

VOUS ÊTES SUR UNE LISTE D'ATTENTE :

- Vous ne pouvez accepter deux offres d'admission en même temps, mais vous pouvez accepter une offre d'admission et une liste d'attente ou jugement différé en même temps.
- Il est important de répondre dans les délais exigés sinon l'université peut annuler l'offre d'admission.
- Vérifiez les délais! ** À vérifier sur les sites des universités. **

LES BOURSES D'ÉTUDES

- Bourses d'entrée des universités : Un certain nombre de bourses sont accordées au mérite à ceux qui ont obtenu d'excellents résultats scolaires. Vous pouvez vous procurer les formulaires auprès des universités. Informez-vous sur les sites des universités.
- Bourses d'admission : Attribués selon l'excellence de votre dossier scolaire. Pour plus d'information ou pour postuler, veuillez-vous référer au Site Internet de chaque université.

L'INSCRIPTION

La majorité des universités vous feront parvenir la documentation et vous indiqueront les dates d'inscription spécifiques à votre programme, qui se tiendront entre les mois de juin et août. Cette dernière étape consiste à faire un choix de cours pour la session à venir. En cas contraire, contactez le bureau du registraire de l'université.

Il est important de respecter les dates limites pour l'inscription, autrement l'université peut annuler son offre d'admission. En effet, l'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription au trimestre pour lequel la décision d'admission a été prononcée.

IMPORTANT

Le candidat qui prévoit s'absenter pour une assez longue période doit charger quelqu'un de donner suite aux avis reçus durant son absence en joignant à sa demande d'admission une procuration écrite indiquant clairement les noms et coordonnées d'une ou de plusieurs personnes autorisées à agir en son nom. La personne qui ne tient pas compte de cette mise en garde peut rencontrer des ennuis et des déceptions. Cependant, puisque la plupart des inscriptions se font en ligne via votre dossier étudiant, assurez-vous de transmettre vos données personnelles à la personne que vous mandaterez en votre absence afin qu'elle puisse accéder à votre dossier en ligne.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LES FRAIS DE SCOLARITÉ

Relatifs au matériel didactique, aux assurances, aux cotisations étudiantes, aux services aux étudiants. Comme vous le savez, les études universitaires ne sont pas gratuites. À titre d'exemple, les droits de scolarité 2020-2021 pour un étudiant québécois à l'Université Laval sont de 1 777,80 \$ pour une session à temps complet, de 15 crédits.

Ensuite, il faut ajouter à cela les dépenses générales qui sont liées à l'achat du matériel scolaire et aux frais de logement et d'alimentation. Pour ceux qui demeurent chez leurs parents, vous devez prévoir environ 500 \$ pour l'achat du matériel scolaire par trimestre. Sinon, on estime entre 1 550 \$ et 2 000 \$ ces dépenses (par trimestre).

De plus, les dépenses personnelles englobent les frais reliés aux loisirs, au transport, etc. Bien que ces dépenses varient d'un individu à l'autre, on doit prévoir environ 800 \$ par trimestre.

RÉSIDENCES

La plupart des universités ont des résidences. Nous vous suggérons de faire votre réservation le plus tôt possible.

RÉPONSE ET LISTE D'ATTENTE

Répondre à l'offre selon le mode établi par université soit par courriel personnel ou celui fourni par l'université.

Répondre avant le 1er juin. Attention à la pression. Vous pouvez accepter une seule offre d'admission et demeurez inscrit sur plusieurs listes d'attente en même temps.

Veuillez noter qu'il peut être judicieux d'accepter une offre d'admission dans votre 2e choix, si vous avez été placé en liste d'attente de votre premier choix.

Attention : Si vous êtes inscrit sur une liste d'attente, l'université peut vous contacter jusqu'au mois d'août. Ces offres, dernière minute, se font souvent par téléphone et vous avez quelques heures pour y répondre.